



---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention  
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace  
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 28 novembre 2017, adressée au Secrétaire  
général par la Mission permanente de l'Espagne auprès  
de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), les renseignements ci-joints concernant l'objet spatial Deimos-2 (voir annexe)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites dans le Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 29 décembre 2017.



## Annexe

### Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Espagne\*

#### Deimos-2

##### Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2014-033D
Nom de l'objet spatial	Deimos-2
Indicatif national/numéro d'immatriculation	010
État d'immatriculation	Espagne
Autres États de lancement	Fédération de Russie
Date et territoire ou lieu de lancement	19 juin 2014 à 19 h 11 mn 11 s UTC, base de lancement de Yasny, Province d'Orenbourg (Fédération de Russie)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	97 minutes
Inclinaison	97,88 degrés
Apogée	611,58 kilomètres
Périgée	598,56 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Observation de la Terre. Deimos-2 produit des images de la Terre d'une résolution allant jusqu'à 0,75 m

##### Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Dot Imaging S.L.U. (propriétaire) Deimos Imaging S.L.U. (exploitant)
Lanceur	Dnepr
Autres renseignements	Réception : 2032,6 MHz Transmission : 2224, 2228, 2234 MHz 8090, 8220 MHz

\* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution [62/101](#) de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.